## MAIRIE de LA TOURETTE

## DECLARATION PREALABLE DELIVREE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

Demande déposée le 18/12/2023 et complétée le 06/01/24	
Affichage récépissé dépôt de dossier : 19/12/2023	
Par :	Monsieur PETIT PHILIPPE JEAN MARCEL
Demeurant à :	6 RTE DES ARMURIERS LE GRAND GUERET 42380 LA TOURETTE
Sur un terrain sis à :	6 RTE DES ARMURIERS 42380 LA TOURETTE 312 B 612
Nature des Travaux :	Construction d'une piscine rectangulaire

N° DP 042 312 23 M0015

## Le Maire,

Vu la déclaration préalable présentée le 18/12/2023 par Monsieur PETIT PHILIPPE JEAN MARCEL, Vu l'objet de la demande :

- pour la Construction d'une piscine rectangulaire
- sur un terrain situé 6 RTE DES ARMURIERS 42380 LA TOURETTE

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

Vu le Décret n° 2016-6 du 5 janvier 2016 portant à 3 ans la durée de validité des autorisations d'urbanisme Vu le Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé le 19 décembre 2017 et modifié le 12 mars 2019, **Zone : - UC** (Parcelle B 612 : 100%)

Vu la consultation de Loire Forez agglomération - service cycle de l'eau en date du 21/12/2023

## ARRETE

Article 1: La présente déclaration préalable fait l'objet d'une décision de non-opposition sous réserve du respect des conditions particulières mentionnées ci-dessous.

Article 2: Les eaux de vidanges, de lavage de filtre et de trop-plein de piscines sont à raccorder au réseau d'eaux usées. Les eaux de drainage de piscine sont à raccorder au réseau d'eaux pluviales.

LA TOURETTE, le 18 janvier 2024

Le Maire, Serge GRANJON